

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
MAIRIE DE VARRAINS
2 rue de la Mairie - 49400 VARRAINS
Tél : 02.41.52.90.78
Mairie.varrains@wanadoo.fr

ARRÊTÉ
STATIONNEMENT
4 clos des sarments (emménagement)

Le Maire de la commune de Varrains,

- Vu les articles L 2213.1 à L 2213.4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux pouvoirs de police du Maire,
- Vu le Code de la Route,
- Vu la demande présentée par l'entreprise CRÉPEAU DÉMÉNAGEMENTS, le 01/07/2025 en vu d'un emménagement au 4 Clos des Sarments à Varrains.

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer le bon déroulement des opérations et préserver la sécurité des usagers de la voie publique,

ARRÊTE:

ARTICLE 1 - MESURE DE STATIONNEMENT

Le jeudi 7 août 2025 de 7h30 à 18h00 et le vendredi 8 août 2025 de 7h30 à 12h00, le stationnement des véhicules sera interdit au droit de l'emménagement au 4 clos des Sarments 49400 Varrains.

ARTICLE 2 - MESURE DE CIRCULATION

Le jeudi 7 août de 7h30 à 18h00 et le vendredi 8 août 2025 de 7h30 à 12h00, la circulation des véhicules sera interdite au droit de l'emménagement au 4 clos des Sarments 49400 Varrains.

ARTICLE 3 - Le pétitionnaire se chargera de la signalisation relative aux mesures instituées par le présent arrêté. Cette signalisation sera retirée dès la fin des opérations.

ARTICLE 4 - Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant la Compagnie de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie et fera l'objet d'une insertion dans la presse locale.

Ampliation en sera adressée à:

Monsieur le Commandant la Compagnie de Gendarmerie de MONTREUIL BELLAY

CRÉPEAU DÉMÉNAGEMENTS 30 rue Saint Fiacre 41200 ROMORANTIN

Fait à Varrains le 24/07/2025
Le Maire,

Pierre-Yves DELAMARE

